



PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 21/11/23

Accompagnement des femmes victimes de violence sur le territoire du Loiret # 25 novembre

La lutte contre les violences faites aux femmes constitue une priorité des politiques publiques. Depuis le Grenelle des violences conjugales en 2019, de nombreuses mesures visant à mieux prévenir ces violences et à accompagner les victimes ont été mises en place.

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre, la préfecture du Loiret rappelle les actions conduites sur le territoire :

- Le nombre de places d'**hébergement d'urgence** dédiées aux les femmes victimes de violences est passé en 4 ans de 20 à 43 (dont 9 nouvelles places en 2023).
- les victimes de violences conjugales sont mieux prises en charge sur tout le territoire grâce à la création d'un dispositif pour le **transport** des femmes victimes de violences et leurs enfants. En **2021-2022, c'est 66 femmes et 30 enfants transportés et mis en sécurité.**
- les forces de sécurité intérieure se sont formées : **1200 policiers et gendarmes formés au sujet des violences conjugales et au déploiement d'outils spécifiques** à destination des victimes, comme, par exemple des grilles de questionnement systématique des victimes, pour mieux identifier le degré de danger ou encore une plainte type sur ce sujet.
- Le Centre hospitalier d'Orléans a lancé par ailleurs fin 2022, la **Maison des femmes**, une unité de prise en charge des femmes victimes de violences au sein de l'hôpital.

Cabinet de la préfète
Service régional de la communication
interministérielle

Il est impératif que l'information quant à l'accompagnement et au soutien des femmes victimes, soit portée à la connaissance des victimes, mais aussi des témoins. Il est aussi nécessaire de sensibiliser, faire connaître le sujet pour mieux fédérer. Pour cela, la préfecture a recensé les actions locales menées dans le cadre de la journée internationale du 25 novembre. Vous pouvez retrouver ces événements en suivant ce lien :

https://www.prefectures-regions.gouv.fr/centre-val-de-loire/centre-val-de-loire/irecontenu/telechargement/110793/831224/file/25112023_recensement_%C3%A9v%C3%A8nements

D'autres part,

une campagne d'information via 75 panneaux format abribus a été lancée par les services de l'État dans le Loiret sur une semaine à compter du 15 novembre 2023, sur l'accompagnement des femmes victimes de violences, en métropole d'Orléans. Vous retrouverez l'affiche en pièce jointe.

Ces supports présentent les numéros d'appels et les contacts possibles en cas de violences conjugales :

- Ces contacts nationaux : le numéro d'appel 39-19 et le SMS 114
- le site d'information: arretonslesviolences.gouv.fr

Par ailleurs, rappelons les contacts locaux à destination des femmes victimes de violences : pour être écouté.(e), orienté.(e) :

- le Lieu d'accueil et d'écoute : 0238521010
- l'Aide aux victimes de Loiret : 0238623162
- et pour obtenir un hébergement ou un transport en urgence : Le SIAO – 115